

Convocation du Conseil Municipal

Le vendredi 5
juin 2026

Madame, Monsieur,

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

**Le vendredi 5 juin 2026
à 18h30**

**A la Salle du Conseil
Municipal**

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture de La Roche Sur Yon.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Comptant sur votre présence,

Madame le maire,
Marielle DUDOGNON-HERAULT

